



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du seize avril deux mille vingt six, sous la présidence de Monsieur Etienne LEJEUNE, Maire.

Présents : MM LEJEUNE, FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, VITTE, MOUTAUD, DUMIGNARD, HIVERT, VIARD, CHERVY CHAIGNEAU, DONY, LAGUIDE, MICHAUD, MATHIEU, LAHIANI, LEPINE, VERGNAUD, HENRIOT, LEROY A., LEROY I., CHATEAU, DEFLANDRE

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Jean-Noël PINAUD a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD

Monsieur David MADELENAT a donné pouvoir à Monsieur Etienne LEJEUNE

Madame Sophie GUERET a donné pouvoir à Madame Mélissa DUMIGNARD

Monsieur Pascal GOULOUZELLE a donné pouvoir à Monsieur André LEROY

Madame Fabienne LUGUET est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 27	Votes pour	: 27
Nombre de membres présents et représentés	: 23 + 4	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 27	Abstention	: 0

Objet : Convention de prêt de l'exposition « Amédée Couder » à Micro-Folie

La cité internationale de la tapisserie prête l'exposition « Amédée Couder » à la commune de La Souterraine. Cette exposition sera installée à la Micro-Folie du 18 juin au 20 septembre 2026.

La convention jointe précise les modalités du prêt.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention et à mettre les moyens nécessaires à son application.

Sens du vote : Adoption

Rejet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20260429-2026-99-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet :
Publication : 06/05/2026

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le 4 mai deux mille vingt six.



Le Maire,

Etienne LEJEUNE



Le secrétaire de séance,

Julien DELANNE